



Vue du macLYON - © photo Stéphane Rambaud

Pour de nombreux artistes-plasticiens, les expositions s'annulent ou au mieux sont reportées. S'ils ne peuvent plus présenter leurs œuvres, ils n'ont plus de visibilité et donc plus de revenus. Déjà précaires en temps « normal », ils sont encore plus fragilisés par la situation actuelle. Pour la plupart, ne pouvant justifier de revenus réguliers, ils ne sont pas éligibles aux dispositifs de soutien mis en place récemment. Pour les mêmes raisons, il leur est quasiment impossible de trouver des ateliers pour produire.

Le macLYON se mobilise pour aider les artistes en difficulté. Après avoir modifié son programme en urgence pour inviter plus de 25 artistes à créer et présenter des œuvres à l'occasion de l'exposition *Comme un parfum d'aventure* (qui sera à nouveau accessible le 16 décembre), le macLYON propose d'ouvrir un laboratoire de création temporaire pour aider davantage d'artistes à produire, dans un espace mis à leur disposition au rez-de-chaussée du musée, dès la mi-décembre et jusqu'à fin mars 2021.

Différents moyens de production pourront être proposés aux artistes : petit outillage, compétences techniques et artistiques de l'équipe du musée, utilisation de matériaux en recyclage, etc.

Des temps de visites et des relais numériques permettront au public comme aux professionnels, de découvrir et de suivre les créations en cours.

**Le secteur des arts visuels est tout particulièrement touché par la crise. Il faut agir au plus vite !**

S'agissant avant tout d'aide à la production, sans hébergement, celle-ci s'adresse prioritairement à des artistes vivant à Lyon ou à proximité.

Pour sélectionner les projets dans un panel d'artistes le plus large possible, le macLYON s'adjoint les avis d'acteurs de terrains actifs dans des réseaux très différents.

Ainsi, le jury est composé de :

- Guy Dallevet, artiste et président de la Biennale Hors Normes
- Marilou Laneuville, responsable des expositions au macLYON
- Matthieu Lelièvre, conseiller artistique au macLYON
- Françoise Lonardoni, responsable des publics au macLYON
- Alain Lovato, artiste et président de la mapra
- Pauline Souchaud, artiste et représentante de La Friche Lamartine.

L'appel à projet ci-dessous est également [consultable sur le site du mac](#).

La réponse du jury sera annoncée le 11 décembre 2020.

Conscients que cette aide reste bien réduite face à la gravité de la situation, nous espérons qu'elle puisse au moins donner l'idée ou l'envie à d'autres de contribuer, chacun selon ses moyens, à soutenir les artistes et plus largement la création, indispensables à l'équilibre de nos sociétés.

Isabelle Bertolotti, Directrice du macLYON



# Appel à projet

## Laboratoire de création au macLYON

macLYON



Vue du macLYON - © photo Blaise Adilon

Dans le cadre de sa politique de soutien aux artistes et compte tenu de la situation de crise que traverse le secteur des arts visuels, le macLYON transforme temporairement une partie de son rez-de-chaussée côté Parc en laboratoire de création et accueille des artistes (entre 3 et 5) sur une période pouvant aller de décembre 2020 à fin mars 2021, permettant au public de suivre en direct les productions en cours.

Différents moyens de production pourront être proposés aux artistes : petit outillage, compétences techniques et artistiques de l'équipe du musée en fonction de la nature de la production, conseils et aide ponctuelle par un technicien, utilisation de matériaux en recyclage, etc.

### Conditions de participation au laboratoire :

- Résider dans la métropole de Lyon ou à proximité immédiate
- Avoir un projet en cours, à concrétiser ou déjà engagé

Outre les coordonnées précises des candidat.e.s (adresse, numéro de téléphone, email), la candidature doit être constituée d'un dossier PDF (inférieur à 5 Mo) comprenant :

- une présentation du travail de l'artiste (avec une courte biographie, y compris date et lieu de naissance) 1 page maximum
- une présentation du projet en cours renseignant sur la production d'œuvre(s) à réaliser (note d'intention descriptive, matériel utilisé, techniques...)
- des précisions sur l'espace nécessaire (surface minimum et/ou autres contraintes)
- l'aide technique à la production souhaitée
- les dates d'occupation envisagées, qui devront dans tous les cas être incluses entre décembre 2020 et mars 2021

Dossier de candidature à envoyer avant le mardi 8 décembre à midi par email à [auregann.lebouffant@mairie-lyon.fr](mailto:auregann.lebouffant@mairie-lyon.fr)

Réponse du jury le 11 décembre 2020